



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Notre Agenda 21 reconnu par le Ministère de l'Ecologie

Notre projet territorial de développement durable a été reconnu « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie le 19 février 2013. Niort rejoint ainsi la liste des villes exemplaires qui oeuvrent pour mettre en place un nouveau modèle de développement local, élaboré dans une démarche citoyenne et participative.

Prononcée pour trois ans, cette reconnaissance permet de souligner la qualité du projet porté et animé par notre territoire. Celle-ci résulte d'une expertise du Ministère et de l'avis de la DREAL Poitou-Charentes, Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement, ainsi que du Préfet de département.

En France, 930 collectivités sont engagées dans une démarche Agenda 21. Depuis 2007, 304 collectivités et territoires sont reconnus Agenda 21 local par l'Etat. Niort, se distingue par sa volonté de préserver la biodiversité, de sensibiliser tous les publics au développement durable, de mettre en place une politique d'achats responsables ou encore de faciliter les modes de déplacements doux.